L'ABEILLE.

Journal officiel de l'Etat, du Conseil Général, de la Première et de la Troisième Municipalité

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR J. BAYON.

NOUVELLE-ORLEANS:

MERCREDI MATIN, 27 FEVRIER 1839.

POUR GOUVERNEUR:

A. B. ROMAN.

Extrait de la séance du Sénat du 6 février 1839.

"Résolu que le Sénat de l'Etat de la Louisiane, approuve les mesures générales de l'administration de l'ex-gouverneur A. B. Roman, et qu'il emporte avec lui en quittant sa place, le souvenir des membres du Sénat."

"Résolu que le président du Sénat est invité à envoyer une copie de cette résolution à M. Roman."

Extrait de la séance de la Chambre des Représentans du 5 février 1839.

"Résolu par la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane que l'administration du gouvernement de l'Etat, par l'ex-gouverneur A. B. Roman, a été marquée par la sagesse et la fermeté, et par un zèle judicieux et infatigable pour le service public, [illegible] dans l'exécution des lois d'une manière digne [illegible] des graves et importantes intentions, qu'il a faites, il a mérité les sincères [illegible] remercimens de l'Etat, et qu'il se retire avec tous ses titres à l'approbation de cette Chambre pour sa conduite officielle, et avec leur estime et leur [illegible]."

"Résolu que l'orateur de la Chambre est chargé de transmettre au gouverneur Roman, copie de ces résolutions."

Représentant du 1er. District au Congrès

JOHN SLIDELL.

Pour Recorder de la 1re. Municipalité

PAUL BERTUS.

Pour Recorder de la 3me Municipalité

J. R. BERTRAND.

L'ABEILLE VS. LE COURRIER.

Nous avons toujours pensé, que lorsqu'une gazette empruntait des nouvelles à une autre, il était d'usage de la faire connaître, et nous sommes d'autant plus portés à croire que nous avions dans nos colonnes les [illegible] *Courrier de la Louisiane* [illegible] de se conformer à cet usage. Pourquoi donc alors, le *Courrier*, qui peut [illegible] par l'égoïsme des journaux auxquels il a souvent recours? Nous avons toujours [illegible] les nouvelles apportées par le [illegible] Courrier [illegible] les copier de *l'Abeille*.

Nous n'attachons pas grande importance à la chose, [illegible] que l'on ne [illegible] par le travail que nous faisons, lorsque l'éditeur du Courrier se fait son [illegible].

L'éditeur du Courrier trouvera encore dans notre feuille de repos, la continuation des nouvelles d'Europe, et nous avons tout lieu de [illegible] présenter de les communiquer aux nombreux lecteurs qui attendent impatiemment son journal.

LE MERCREDI DES CENDRES.

Après avoir passé les jours de Carnaval [illegible], et le carnavage du [illegible], le front [illegible] cendre [illegible] à l'homme sa [illegible] fin.

[illegible]

Un discours du Roi des Français.

Nous avons donné le [illegible] de cet important document, et si nous y revenons aujourd'hui, c'est pour remettre nos lecteurs sur [illegible] qui les intéressent.

[illegible]

SENAT DE LA LOUISIANE.

Présidence de M. Johnson.

[illegible]

CHAMBRE DES REPRESENTANS.

[illegible]

SUITE DES NOUVELLES EUROPÉENNES.

Apportées par le navire Denmark.

ESPAGNE.

Frontières de la Navarre, 31 Déc.

L'expédition carliste, après avoir [illegible] trompes Don Carlos est entrée dans la Castille. [illegible]

PARIS, 5 Janvier.

Le Journal de Paris, donne les nouvelles suivantes, comme reçues dans des frontières de la Russie:

"L'armée Russe a été complètement battue par les Circassiens [illegible]."

FRANCE.—Les gazettes de Paris [illegible]

[illegible]

PROJET D'ADRESSE DE LA CHAMBRE DES DEPUTES,

En réponse au discours de la Couronne.

"Sire,—Nous nous réjouissons avec Votre Majesté, en voyant que la France consolide ses institutions, qu'elle augmente en prospérité et qu'elle donne l'exemple d'une nation dans laquelle la politique et la liberté sont en harmonie avec le maintien de l'ordre public.

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE.

TREIZIEME LEGISLATURE—SECONDE SESSION.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.

[illegible]

ORDRE DU JOUR.

Messages du sénat.

[illegible]

ORDRE DU JOUR.

2ème lecture.

Acte relatif aux terres de l'école publique des paroisses Concordia et Madison.

Acte pour amender un acte intitulé, acte pour incorporer les actionnaires du théâtre Américain de la rue des Magasins, approuvé le 13 mars 1837.

[illegible]

Et que M. Bossier ayant voté dans la négative—1 non.

En conséquence la dite section a été rejetée.

Sur motion le reste du dit bill a été rejeté.

Le greffier a été chargé d'en informer le sénat.

Sur motion la chambre s'est ajournée à demain 10 heures du matin.

Par Autorité.

[No. 32.]

ACTE

Pour affranchir les citoyens de certaines paroisses du paiement de certaines taxes.

Attendu que les taxes imposées par un acte intitulé "Acte pour venir au secours de l'Hôpital de Charité de la Nouvelle-Orléans, et pour d'autres objets" ont été prélevées sur les citoyens de quelques paroisses, et non sur les citoyens de toutes les paroisses, et n'a été pas [illegible] uniforme, et attendu que [illegible] les citoyens d'autres paroisses [illegible] de payer leur taxe, dont tous les autres sont exempts. En conséquence,

Section 1ère. Il est décrété par le sénat et la chambre des représentans de l'Etat de la Louisiane, réunis en assemblée générale, Que telles paroisses sont et demeurent par le présent exemptées de payer les taxes imposées par ledit acte [illegible].

[illegible]

JOSEPH WALKER,
Orateur de la Chambre des Représentans.

JOS. E. JOHNSON,
Président du Sénat.

Approuvé le 20 février 1839.

E. D. WHITE,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

[illegible]

CANDIDATS

[illegible]

DERNIERES DATES.

New-York	fev. 20		Liverpool	jan.	9
Boston	fév. 19		Londres	jan.	8
Philadelphie	fév. 21		Havre	jan.	6
Baltimore	fév. 21		Paris	jan.	5
Washington	fév. 20		Bordeaux	déc.	27
Charleston	fév. 22		Madrid	déc.	30
Matamoros	déc.	7	Cadix	déc.	21
Tampico	fév.	6	Havane	fév.	9
Vera-Cruz	fév.	8	Houston [Texas]	jan.	23

Commercial.

New York, 20 février.

VENTE D'ACTIONS.

20 actions de la Banque des Etats-Unis 115

[illegible] 114

Espèces.

Or américain, 2 1/2 à 3 de prime.

Billets de la Trésorerie.

Vente de [illegible] à 1/2 d'escompte.

Philadelphie, 19 février.

[illegible] actions vendues de Delaware et Hudson [illegible].

Baltimore, 21 février.

Revue du marché.

Farine—Peu de changement dans la Farine Howard [illegible]

[illegible]

Liverpool, 1 janvier.

[illegible]

THEATRE D'ORLEANS.

Jeudi, 1er. mars 1839,

Le Pré aux Clercs,

Opéra comique en 3 actes, d'Hérold

Suivi de

LE CAPITAINE ROLAND,

Vaudeville en 1 acte.

On commencera à 6 1/2 heures.

GRAND CONCERT.

AU BENEFICE DE M. CIOFFI

Sera donné dans la Salle à Manger de l'Hôtel St-Charles,

VENDREDI soir, 2 de Mars 1839.

Noms des principaux personnages pour le chant:

Mme. WATSON, | M. CONDUIT,
Mme. PLUMER, | M. SAPIGNOLI,
M. G. HOLLAND.

POUR L'INSTRUMENTATION

M. WATSON,	Piano-forte.
M. HEIRST,	Harpe.
M. CIOFFI,	Flute.
M. CIOFFI,	Trombone.

Le programme sera publié demain.

Prix des billets $1.

On peut s'en procurer chez MM. Loisseau et au magasin de musique de M. Casey, et à la barre de l'Hôtel St. Charles. 20 fev.

AVIS AUX PERES DE FAMILLE.

MESSIEURS les souscripteurs au bal des pères de famille, [illegible] 14 mars prochain [illegible] à la Salle d'Orléans [illegible]. 26 fév—3

SALLE D'ORLEANS.

MESSIEURS les souscripteurs [illegible] trois derniers Bals de Société Masqués [illegible] jusqu'à la St. Joseph [illegible].

[illegible] 26 fév—7

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves.—Succession de feue Ann C. Hart, épouse de John Hartwell.—Avis est par le présent donné aux créanciers [illegible]

Par ordre de la Cour.

W. F. C. DUPLESSIS,
Régistre des successions.

20 fév.

INSTITUT JACOTOT,

Rue Mazant, partie inférieure de la ville, en face l'habitation de M. L. B. Macarty et les magasins de tabac.

NOUVELLE-ORLEANS.

SITUÉ à une petite distance de la ville, d'un [illegible]

[illegible]

CONDITIONS.

[illegible]

TROUSSEAU.

[illegible]

CURE DE DISTRICT.—Ellen Kirkman vs. David Cook. [illegible]

FRED BUISSON, Sherif.

27 fév.

$100 DE RÉCOMPENSE.

ON a perdu près de la levée du marché, [illegible] un petit portefeuille [illegible]

ALFRED HENNEN.

27 fév—3

TRAITES sur France à vendre par
LARUE & PREVOST.

26 fev—6

LE soussigné devant s'absenter, prévient toutes les personnes auxquelles il peut devoir, de présenter leurs comptes, rue Royale no. 127 de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, où il se trouvera, pour les payer immédiatement.

Il prévient aussi toutes celles qui lui doivent, de vouloir bien se présenter au même domicile pour le solder, afin d'éviter des frais de collection.

L. G. SASSINOT.

26 fev—3

Bateaux-à-Vapeur

A VENDRE OU A FRETER.

S'adresser à
GEORGE WHITMAN,
A l'Hôtel de la Bourse.

27 fév.

$500 En billets de la Banque des Etats-Unis à vendre par
W. VIGERS & Co.
Rue Bienville No. 30.

27 fev

Toile d'emballage de l'Inde—40 balles de qualité supérieure à vendre par
WOOD & SIMMONS,
22, rue Poydras.

26 fev

A VENDRE.

UNE MAISON à deux étages située rue de l'Esplanade, à trois portes de la rue Condé [illegible]
J. H. FIELD & Co.
rue Bienville No. 36

27 fév—1

Banque des Citoyens de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 21 Février 1839.

LA Direction élira un sous-caissier, samedi 2 mars prochain.
J. B. PERRAULT, Caissier.

27 fév.

CONFITURES—16 caisses confitures assorties de la Havane, et 2 barils de gougou, à vendre chez
GUERIN & FOUVERIN,
Encoignure Royale et Dumaine.

27 fév—2

CHARBON CANNEL—En débarquement du navire Albion, [illegible] vendre à bon marché par
R. A. A. SOULE,
55, rue Bienville.

27 fev—3

BILLETS de la Trésorerie, en sommes convenables, à vendre par
PALFREY & Co.,
55, rue du Canal.

27 fév—2

Ventes à l'Encan:

PAR ROBESON & SEWALL.

(A leur magasin, rue du Commerce.)

IL sera vendu aujourd'hui mercredi, 27 du courant, à 10 heures, 400 rouleaux cordes d'emballage, 100 paniers champagne, 50 caisses [illegible]. Aussi une quantité de [illegible]. 25 fev—1

PAR DEJOUX & FERNANDEZ

IL sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, le samedi 2 mars prochain, à midi,

Un terrain, situé au faubourg [illegible], compris entre les rues St. Jean Baptiste, St. Jacques, Ecoliers et Marchés, [illegible]

[illegible]

PAR P. A. GUILLOTTE.

IL sera vendu, le vendredi 2 mars, à 10 heures du matin, rue St. Louis, écurie de M. Parker, [illegible]

[illegible]

PAR FERNANDEZ & WHITING.

[illegible]

PAR DOMINGON & SAGORY.

[illegible]

PAR BOUNY & GUINAULT.

[illegible]

PAR DOMINGON & SAGORY.

Propriétés immobilières.

A VENDRE SANS RESERVE.

[illegible]

POUR LA ROCHELLE [illegible]

[illegible]

PEYROUX, ARCHINARD [illegible]

POUR LOUISVILLE, CINCINNATI,

Et tous les ports intermédiaires.

Le steamer MISSOURI, [illegible]

SHANNON & BROTHERS

POUR SHREEVEPORT

[illegible] BLACK HAWK [illegible]

ROBESON & SEWALL.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI

Le splendide [illegible] NORTH AMERICA, [illegible]

FORSYTH & LIMMERICK

POUR SAVANNAH ET CHARLESTON

Premier navire.

Le brick MARY ANN, [illegible]

MADE & GAY,
rue Poydras No. 26

POUR NEW-YORK.

Le bon brick CHILI, capitaine Wilson, est en charge pour le port susdit. [illegible]

KIDDER & HEAD,
rue Poydras No. 24

A VENDRE.

La goëlette PERIL, [illegible]

KIDDER & HEAD.

AVIS.—Le soussigné ayant été nommé curateur [illegible]

PAUL T. LANE,
25, rue du Cimetière.

AUX CAPITALISTES.—On demande de l'argent à Cinquante Mille Piastres, [illegible]

CABARET A VENDRE.—[illegible]

VINS DES CANARIES—[illegible]
H. & W. ANDERSON,
No. 81, rue Tchoupitoulas.

BOUTEILLES A PORTER—[illegible]
H. & W. ANDERSON,
No. 81, rue Tchoupitoulas.

[illegible]
H. & W. ANDERSON,
No. 84, rue Tchoupitoulas.

ON demande quatre nègres à louer pour faire des [illegible]
DEJOUX & FERNANDEZ—Encanteurs,
Rue de la Bourse No. 17

TRAITES sur Londres, à vendre par
KENNEDY, DURE & Co.,
32, rue Toulouse.

27 fev

12 Actions de la Banque de la Louisiane, à vendre par
E. BLANCHARD,
Passage de la Bourse.

CHECK sur la Mobile, à vendre par
A. ST. GEORGES. 19 fév

FUMIER—[illegible]
CHS. GIRARD.

[illegible]
KIDDER & HEAD,
rue Poydras No. 24

[illegible]
GOODRICH & HEMPTON,
Rue Gravier No. 60

[illegible]
NORMAN, STEEL & Co.

EAU DE VIE AMERICAINE—[illegible]
SLOAN & BROTHERS,
rue de la Nouvelle Levée No. 30.

[illegible]
SLOAN & BROTHERS,

[illegible]
SLOAN & BROTHERS,
rue de la Nouvelle Levée No. 32

WHISKEY—[illegible]
SLOAN & BROTHERS.

[illegible]
J. A. BARELLI & Co.

CHOUX [illegible] à vendre par
J. B. BARELLI & Co.
rue de la Commune No. 61

HUILE à brûler [illegible]
J. A. BARELLI & Co.
rue de la Commune No. 61

WHISKEY—100 barils whiskey rectifié, en débarquement [illegible]
JOSEPH LANDIS & Co.
rue Poydras No. 14

BOIS de construction—[illegible]
R. QUINCY & Co.

CIGARES de la Havane—200 milliers Regalia, Canones, Trabucos &c. &c., en débarquement des bricks Coral et May, à vendre par
M. LOPEZ,
rue de la Commune No. 31.

CAFÉ de la Havane—[illegible] de la goëlette Henry Clay [illegible]
M. LOPEZ,
rue de la Commune No. 31

COUPEROSE—50 barils en magasin à vendre par
G. DORSEY,
rue de la Nouvelle Levée No. 44

EN débarquement de la barque Ellen Hood, de Philadelphie, et à vendre à la pharmacie du soussigné, un grand assortiment de drogues, médecines [illegible]:

Cathartique de Potter,
Essence de Sewall,
Vermifuge du même,
Ext. de Salsepareille—le Carpenter,
Do. du même [illegible],
Pilules du Dr. Lee,
Pilules du Dr. Davenport,
Pilules du Dr. Morison,
Magnésie calcinée de Henry,
Do. effervescente du Roilet,
Vinaigre aromatique du Henry,
Vermifuge de Hoys,
Poudre de Seidlitz,
Dr. de Soda,
Cannelle de Ceylan,
Coffe de pommes du Russie,
Annatto,
Huile de [illegible],
Huile [illegible] des dames, [illegible],
Foie de Morue,
Allumettes de Lucifer,
Réglisse blanche,
Réglisse d'Espagne no. 1,
Salsepareille,
Cochenille, choisie,
Mousse d'Irlande (carragan),
Noix vomique en poudre,
Éponges en balles,
Verres d'Allemagne,
Or en feuilles par livre,
Vermillon de la Chine,
Noir animal pour les raffineries,
Huile essentielle de Menthe poivrée,
Do. do. d'anis,
Do. do. de fleurs d'orange (Néroli),
Do. do. de Romarin, etc.
Boites à ventouses assorties,
Trousses d'instruments de chirurgie,
Lancettes d'Evan,
Bois à ressort etc. etc.

A. A. PEYCHAUD,
rue Royale no. 123.

23 fév.

TRAITES sur Londres, à vendre par
R. GRONING & Co.

[illegible]

JOHN CONLEY,
WM. CONLEY,
EDWARD CONLEY

[illegible]

RANDOLPH & RICHARD?

E. BEAUREGARD, Marshal.

[illegible]

R. BEAUREGARD, marshal.

AUJOURD'HUI.

UN GROS LOT DE

$12,000

ET

10 Lots de 1000 Piastres.

BILLETS 4 PIASTRES SEULEMENT!
Demi billets—Deux piastres.

LOTERIE de la LOUISIANE,

Autorisée par acte de la Législature, Chap. LXIII passé le 21 mars 1838.

CLASSE No. 13, pour 1839.

Devant être tirée dans la Rotonde de l'Hôtel de la Bourse, rue St Charles, mercredi, 27, février 1839, à 5 heures de l'après-midi.

D. S. GREGORY & Co.
Successeurs de Yates & McIntyre.

75 Numéros par Roue—12 sortant.

PROGRAMME.

1 Lot de		12,000
1	"	5,000
1	"	3,000
1	"	2,000
1	"	1,510
1	"	1,334
1	"	1,334
1	"	1,334
1	"	1,334
10	"	1000
10	"	400
10	"	300
10	"	250
10	"	200
20	"	150
20	"	125
60	"	100
61	"	80
62	"	50
63	"	40
63	"	30
63	"	25
63	"	20
63	"	16
126	"	12
2051	"	8
23436	"	4

27,814 Lots Montant à $202,575

Billets $4—Coupons à proportion.

Certificat de paquets de 25 billets $55

Certificat de paquet de 25 demi do 28

Do de do du quarts 13

Paquets ou simples billets à vendre par

C. A. WELLS.

Bureau, rue de la Commune No. 19, entre les rues du Camp et St. Charles. 28 fev